

# MÉTROPOLE DE LYON

GRANDLYON  
la métropole

## RÉFÉRENTS DE L'ACTION

**Guillaume JULIEN NEVEU**  
 Directeur de projet Réseau Express Velo  
 gjulienneveu@grandlyon.com

## NOM DE LA DIRECTION

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage - DUM

## LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

## Les Voies Lyonnaises

<b>Dates de début et de fin du projet</b>	Début : 2021 Fin : 2030
<b>Contexte et historique du projet</b>	<p>Les Voies Lyonnaises répondent aux enjeux de santé publique de lutte contre la sédentarité et d'amélioration de la qualité de l'air. Elles concourront au meilleur partage de la ville, le manque d'infrastructures cyclables sécurisées étant, notamment, un frein à la pratique des femmes et des enfants.</p> <p>L'ambition se porte à 250 km d'aménagements d'ici 2026 bénéficiant d'une signalétique et d'une identité visuelle propre, dont 100 km existants à labelliser au format des Voies Lyonnaises.</p> <p>La maîtrise d'ouvrage des aménagements sera portée par la Métropole (DMOU, TSU), le Sytral et la SPL Part Dieu.</p> <p>À terme ce seront 355 km d'infrastructures sécurisées, continues, les plus directes possibles et présentant un confort d'usage qui seront aménagées.</p>
<b>Objectifs visés par l'action</b>	<p>Le principal objectif est de construire un nouveau réseau de transport à l'échelle de la Métropole permettant de tripler les déplacements à vélo d'ici 2026.</p> <p>Il permettra le maillage de l'ensemble du territoire métropolitain d'ici 2026 par des voies cyclables larges, rapides, confortables et aménagées élargissant ainsi l'usage du vélo à tous les publics.</p>
<b>Mise en œuvre</b>	
<b>Actions réalisées</b>	<p>La constitution des Voies Lyonnaises s'est faite en concertation avec les territoires et en particulier avec les Maires via les Conférences territoriales des Maires (CTM) et, d'autre part, avec les associations modes actifs.</p> <p>Sur la base de premiers échanges, une séance dédiée a permis aux 59 Maires de la Métropole et à leurs adjoints de travailler de manière collégiale, et de produire plus de 300 contributions en cours de consolidation.</p> <p>Les arbitrages du réseau cible et la priorisation des réalisations a été réalisée, elle sera dévoilée le 22/09 en conférence de presse.</p>
<b>Actions en cours</b>	<p>Réseau cible 2030 et organisation en lignes définis</p> <p>Priorités du mandat arbitrées</p> <p>Nom du réseau, logo et concepts de la charte signalétique validés</p> <p>Programme cadre en cours de rédaction</p> <p>Consultation d'un accord cadre mixte de MOE pour porter les études des voies Lyonnaises.</p> <p>Structuration de l'organisation projet en cours de finalisation</p> <p>Affectation des projets aux chefs de projet DMOU faite, recrutement complémentaires à lancer</p> <p>Étude visant à évaluer les effets des Voies Lyonnaises sur les déplacements en cours par la DIRMOB.</p>
<b>Prochaines étapes</b>	<p>Finalisation du programme cadre en partenariat avec les associations modes actifs, les MOE et AMO.</p> <p>Notification marchés MOE courant novembre 2021</p> <p>Mise en place de la gouvernance politique</p> <p>Poursuite des études de faisabilité sur l'ensemble des priorités du mandat.</p> <p>Échange avec les services instructeurs pour définir les tronçons sur lesquels les procédures réglementaires doivent être conduites.</p> <p>Échange avec les territoires voisins pour mailler nos réseaux</p> <p>1<sup>er</sup> travaux à l'automne 2021 pour la L1 en Rive Gauche du Rhône</p>

<b>Éléments de budget</b> (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Pour la réalisation des Voies Lyonnaises, un budget global de 100 000 000 € a été prévu lors du vote de la PPI 2021-2026 le 25 janvier 2021 Ce budget est constitué d'opérations d'urbanisme individualisées concourant aux Voies Lyonnaises pour moitié et par une opération globalisée de 50 000 000 € pour l'autre moitié 200 à 250 K€ de fonctionnement annuel nécessaire Recherche de recettes engagée : attente réponse Appel à Projets du Fond Mobilités Actives
<b>Freins rencontrés/ solutions apportées</b>	Très forte demande d'aménagements cyclables par les maires et les associations qu'il a fallu arbitrer pour définir le réseau cible MOA affectée seulement en partie : recrutements à venir Emprises nécessairement importantes : principe d'une priorisation des impacts sur les VP validé L'acceptabilité de la diminution de la place de la voiture sera un enjeu majeur, forte pédagogie à mettre en œuvre et retours d'expériences d'autres agglomérations à partager
<b>Facteurs de réussite</b>	Effet de la ZFE sur la réduction de la place de la voiture en Ville doit permettre de rendre possible les effets d'emprise des Voies Lyonnaises
<b>Acteurs impliqués et rôles</b>	Métropole : DMOU : MOA projet TSU : futur gestionnaires et porteurs de MOA Finances, DirMOB, DPST, DA Eau, VVN : accompagnement du projet DirCOM : accompagnement sur les volets communication et concertation projet et travaux DSHE, DEEE, Acoucité, ATMO : accompagnement sur le volet évaluation des aménagements Villes : Futurs gestionnaires éclairage public et porteurs potentiels de la MOA de tronçons Sytral : accompagnement des études, portage de la MOA de certains tronçons Région Rhône Alpes et SPL Part Dieu portage de la MOA de certains tronçons
<b>Date de mise à jour de la fiche</b>	21/09/2021

## EN BREF

### Descriptif

Les Voies Lyonnaises permettront le maillage de l'ensemble du territoire métropolitain par des voies cyclables larges, rapides, confortables et aménagées, avec un objectif de 250 km de voiries aménagées à l'horizon 2026, et à terme 355 km d'infrastructures sécurisées, continues, les plus directes possibles et présentant un confort d'usage.

### Étapes clés

- 2021 : lancement
- 2026 : première étape (250 km)
- 2030 : fin du projet (320 km)